



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 2 - 2018



LES MÉNAGES DANS L'ESPACE TRANSFRONTALIER GENEVOIS



Au cours des quinze dernières années, le nombre de ménages a augmenté très fortement dans l'Espace transfrontalier genevois, et notamment dans la partie française du territoire, sous l'effet de la pression démographique. Les foyers d'une ou deux personnes contribuent pour 62 % à la hausse du nombre de ménages. La taille moyenne des ménages régresse dans le Genevois français pour atteindre 2,3 personnes en 2014, tandis qu'elle s'accroît depuis 2000 dans la partie suisse de l'Espace. Dans le canton de Genève, quatre ménages sur dix sont composés de personnes seules. La propension à vivre seul aux différents âges de la vie est dans l'ensemble comparable de part et d'autre de la frontière. En revanche, la situation diffère pour les 20-34 ans. Le coût élevé du logement et la poursuite d'études plus longues côté suisse se traduisent notamment par la décohabitation plus tardive des jeunes.

En 2014, 916 300 personnes occupent un logement au sein de l'Espace transfrontalier genevois, formant ainsi 398 400 ménages (*voir Définitions et méthodologies*). Ces ménages se répartissent pour 57 % sur le territoire suisse et pour 43 % en France.

Les ménages d'une personne sont les plus nombreux. En effet, 36 % des ménages sont constitués d'un adulte seul. Plus d'un tiers sont composés de couples avec au moins un enfant de moins de 25 ans (28 %) ou de familles monoparentales (7 %). Par ailleurs, 23 % des ménages sont des couples n'ayant pas ou plus d'enfants de moins de 25 ans au sein de leur foyer. Des personnes sans lien de filiation ou de couple, ou formant plusieurs noyaux familiaux, peuvent également cohabiter. Ces situations, moins courantes, concernent environ 6 % des ménages.

Structure des ménages dans l'Espace transfrontalier genevois, en 2014

	Partie française		Partie suisse		Ensemble	
	Nbre de ménages	Part	Nbre de ménages	Part	Nbre de ménages	Part
Personne vivant seule	55 770	32,4 %	85 740	37,9 %	141 510	35,5 %
Couple sans enfant de moins de 25 ans	44 840	26,0 %	47 130	20,8 %	91 970	23,1 %
Couple avec enfant(s) de moins de 25 ans	51 020	29,6 %	59 900	26,5 %	110 920	27,8 %
Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans	12 310	7,2 %	13 980	6,2 %	26 290	6,6 %
<i>mère seule avec enfant(s)</i>	10 100	5,9 %	11 790	5,2 %	21 890	5,5 %
<i>père seul avec enfant(s)</i>	2 210	1,3 %	2 190	1,0 %	4 400	1,1 %
Autre ménage avec famille	4 095	2,4 %	14 060	6,2 %	18 155	4,6 %
Autre ménage sans famille	4 125	2,4 %	2 800	1,2 %	6 925	1,7 %
Sans indication	-	-	2 630	1,2 %	2 630	0,7 %
Total	172 160	100 %	226 240	100 %	398 400	100 %

Sources : Insee, Recensement de la population 2014 ; OFS/OCSTAT, Relevé structurel 2012-2014

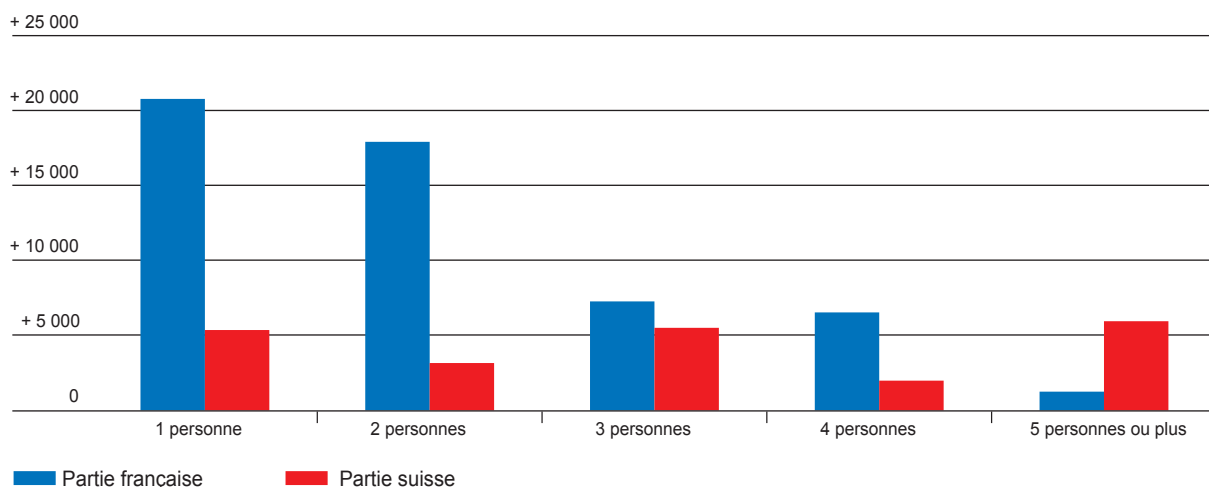
TRÈS FORTE PROGRESSION DU NOMBRE DE MÉNAGES DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

La croissance urbaine de Genève se traduit par un essor exceptionnel de l'habitat dans le Genevois français depuis le début des années 2000. Le nombre de ménages y est ainsi en forte progression. Il a augmenté de 45 % entre 1999 et 2014, soit deux fois plus vite qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes. En 15 ans, le Genevois français a ainsi accueilli 53 700 ménages supplémentaires. Cela s'est traduit principalement par une augmentation des foyers d'une et de deux personnes (respectivement + 20 800 et + 17 900).

Le dynamisme démographique est le principal moteur de l'évolution du nombre de ménages. L'augmentation de la population est alimentée à la fois par un excédent naturel (davantage de naissances que de décès) et par de nombreuses arrivées. Elle explique ainsi à elle seule plus de 80 % de la hausse du nombre de ménages observée entre 1999 et 2014, et même davantage sur la période 2009-2014 où la croissance de population s'est accélérée.

Moins marquée que dans le Genevois français, la progression du nombre de ménages dans la partie suisse de l'Espace transfrontalier est de

Croissance du nombre de ménages dans l'Espace transfrontalier genevois, selon le nombre de personnes dans le ménage, entre 1999/2000 et 2014



Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2014 ; OFS/OCSTAT/STAVD, Recensement fédéral de la population 2000 (adapté) et Relevé structurel 2012-2014

22 000 unités entre 2000 et 2014 (soit + 11 %). Dans le canton de Genève, on dénombre 14 000 ménages supplémentaires. Les ménages d'une personne (+ 3 400), de trois personnes (+ 3 800) et de cinq personnes ou plus (+ 5 400) contribuent le plus fortement à cette augmentation. À Genève, cette hausse est expliquée par l'apport migratoire important et la pénurie de logements des quinze dernières années. Les difficultés à trouver un logement peuvent également expliquer des départs plus tardifs du foyer familial. Dans le district de Nyon, la hausse de 8 000 ménages se structure d'une manière analogue à celle observée dans le Genevois français: la contribution des ménages de petite taille y est plus marquée que dans le canton de Genève.

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, LA TAILLE DES MÉNAGES AUGMENTE DANS LE CANTON DE GENÈVE

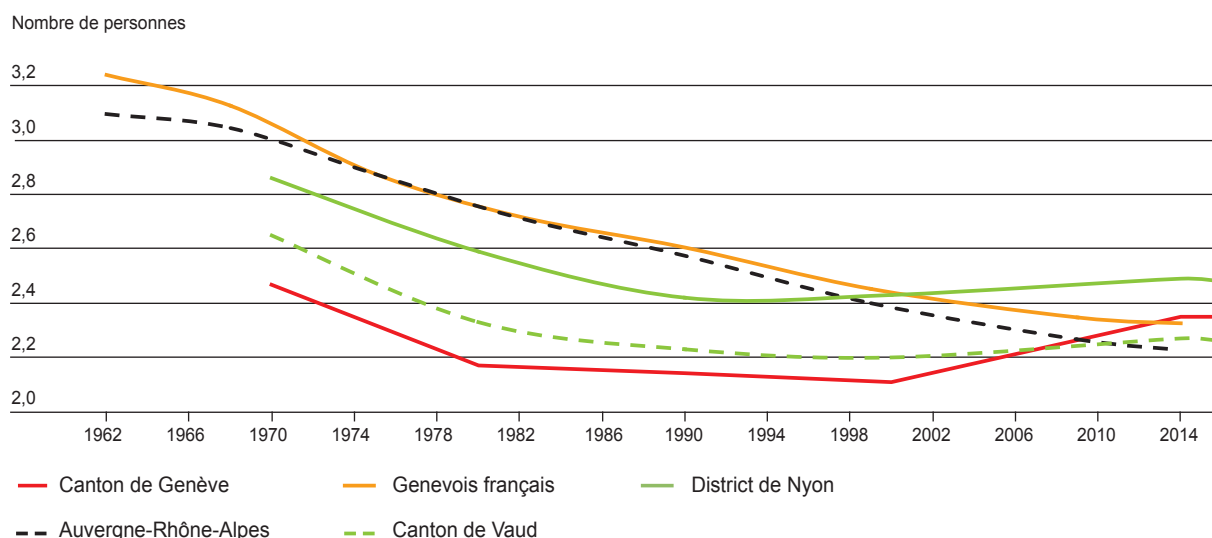
Sur le territoire français, la taille des ménages a fortement diminué au cours des dernières décennies. D'une part, le vieillissement de la population accroît le nombre de ménages formés de personnes qui n'ont plus d'enfant à leur domicile et ne sont, de ce fait, plus composés que d'un ou deux membres. D'autre part, les modes de vie évoluent. En France, une propension croissante à vivre seuls est observée. La vie en couple et la maternité interviennent plus tard, et les unions sont moins stables qu'avant. En moyenne, la taille des ménages dans le Genevois français est ainsi pas-

sée de 3,2 en 1962 à 2,3 en 2014. Cette baisse induit des besoins supplémentaires en logement. Le Genevois français est un territoire relativement jeune. Le vieillissement contribue donc assez peu à l'accroissement du nombre total de ménages (6 % contre 17 % en moyenne régionale entre 1999 et 2014). Par contre, l'évolution des modes de vie explique environ 11 % de la croissance du nombre de ménages sur la période étudiée.

Depuis 2009, dans le Genevois français, la réduction de la taille des ménages s'est fortement ralentie car l'écart entre l'évolution de la population et celle des ménages s'est réduit (respectivement + 2,4 % et + 2,5 % par an en moyenne entre 2009 et 2014). Si les ménages sont plus petits que par le passé, ils tendent en revanche à vivre dans des logements de plus en plus spacieux. Entre 1999 et 2014, le nombre de résidences principales disposant d'au moins 5 pièces¹ a augmenté deux fois plus vite que le nombre de ménages de 4 personnes ou plus.

Dans la partie suisse de l'Espace transfrontalier genevois, après plusieurs décennies de baisse causée par le vieillissement de la population et la réduction du nombre d'enfants par ménage, la taille moyenne des ménages augmente depuis 2000. Cette tendance est plus prononcée dans le canton de Genève – où la taille moyenne atteint 2,35 en 2014, contre 2,11 en 2000 –, que dans le district de Nyon où elle passe de 2,43 en 2000 à 2,49 en 2014.

Évolution de la taille moyenne des ménages dans l'Espace transfrontalier genevois



Sources : Insee, Recensements de la population 1962-2014; OFS/OCSTAT/STATVD, Recensements fédéraux de la population 1970-2000 et Statistique de la population et des ménages 2014 et 2016

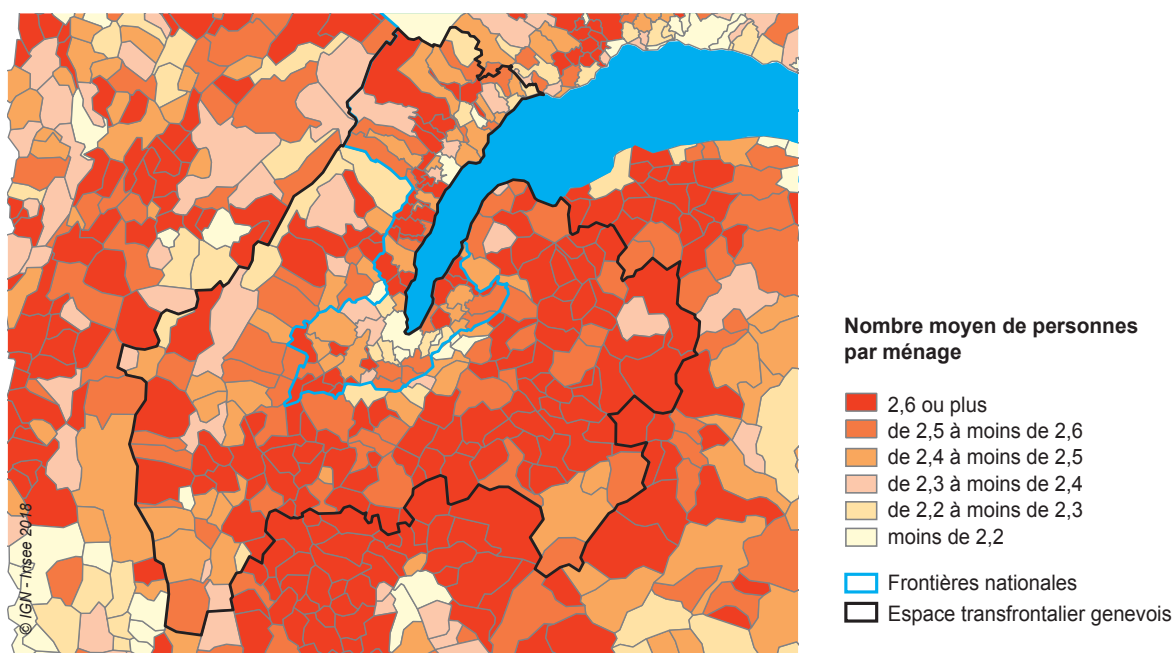
¹ La cuisine est comptée comme une pièce uniquement si sa surface est supérieure à 12m².

DES MÉNAGES PLUS GRANDS DANS LA PÉRIPHÉRIE SUISSE DE GENÈVE

La taille moyenne des ménages varie fortement au sein de l'Espace transfrontalier, en lien avec la composition socio-démographique des communes et les choix de localisation des personnes. Les ménages sont en moyenne plus grands dans le district de Nyon que dans le canton de Genève (2,49 contre 2,35 en 2014). La ville de Genève tire à la baisse la moyenne cantonale. La taille des ménages y est nettement plus basse (2,04) que dans les autres communes du canton (2,58). La moitié des ménages de la ville de Genève sont en effet composés d'une seule personne, alors que, dans le reste des communes du canton, cette part est de 31 %. Les couples avec enfants sont également fortement sous-représentés en ville de Genève par rapport au reste du territoire cantonal (22 % contre 35 %).

Dans le Genevois français, on dénombre en moyenne 2,33 occupants par logement en 2014. Les communes les plus densément peuplées de la partie française comme Annemasse, Gaillard, Saint-Julien-en-Genevois ou Ferney-Voltaire abritent de nombreux ménages de petite taille. La part des ménages d'une personne dans ces communes dépasse 43 %, contre 32 % dans l'ensemble du Genevois français. Le nombre moyen de personnes par ménage y est donc relativement faible, entre 1,9 et 2,1. Certaines de ces communes comptent en outre plus de familles monoparentales, ces dernières cherchant souvent à se loger dans le parc social. Les communes où la taille des ménages est à l'inverse la plus forte (supérieure à 2,7) ont une proportion de couples avec enfants importante. À Échenevex dans l'Ain ou à Etaux en Haute-Savoie par exemple, plus d'un logement sur deux est habité par une famille avec enfants.

Taille des ménages au sein de l'Espace transfrontalier genevois, en 1999/2000



Sources : Insee, Recensement de la population 1999 ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000

Ces ménages peuvent trouver plus facilement des biens immobiliers qui correspondent à leurs attentes dans les communes moins densément peuplées (logements spacieux, maison avec terrain,...).

PLUS D'UN TIERS DES MÉNAGES SONT COMPOSÉS D'UNE PERSONNE SEULE

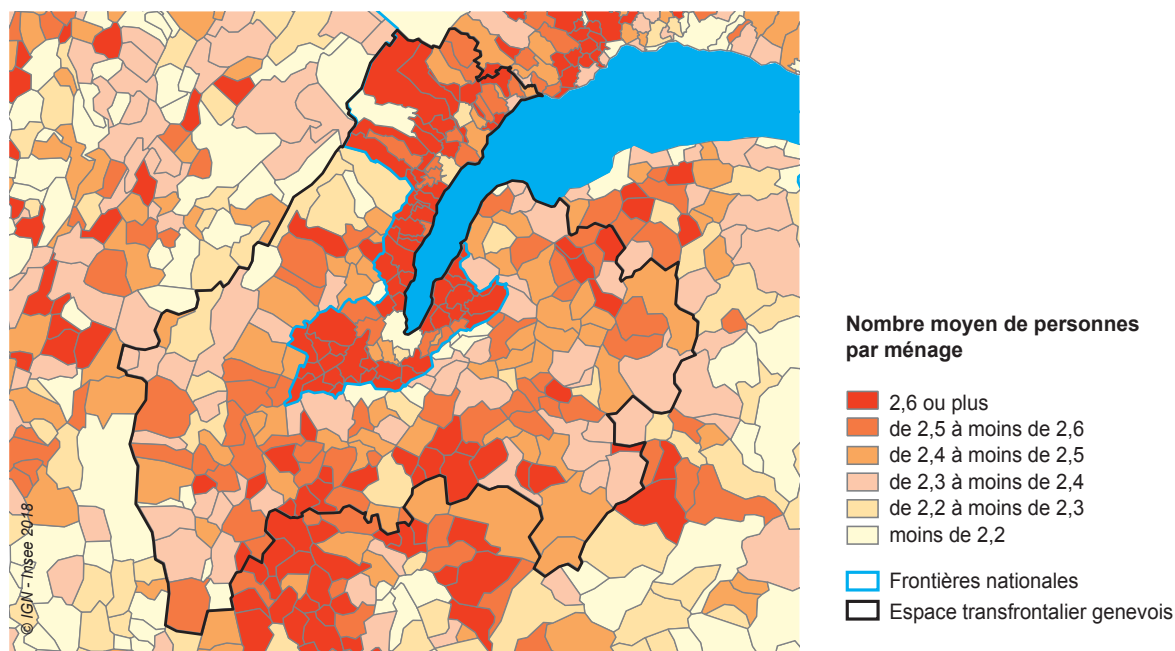
En 2014, 141 500 habitants de l'Espace transfrontalier résident seuls. Ils représentent plus d'un tiers des ménages (36 %), soit une part équivalente à celle du début des années 2000. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans le canton de Genève (40 %), du fait du poids de la ville centre. Elle n'est que de 29 % dans le district de Nyon et de 32 % dans le Genevois français.

La propension des habitants à vivre seuls est assez semblable en France et en Suisse aux différents âges de la vie. Entre 25 et 54 ans, les hommes

vivent plus souvent seuls que les femmes. Ils tendent en effet à se mettre en couple plus tard et obtiennent aussi plus rarement la garde des enfants en cas de séparation. Puis, la situation s'inverse avec l'avancement en âge. À partir 55 ans, la proportion de femmes vivant seules est supérieure à celles des hommes car elles bénéficient d'une durée de vie plus longue. La différence d'espérance de vie à la naissance entre les deux sexes est de 4,7 ans dans le canton de Genève, de 5,7 ans dans le département de l'Ain et de 5,1 ans en Haute-Savoie.

Quelques différences de comportement s'observent cependant de part et d'autre de la frontière aux âges élevés. Au-delà de 75 ans, les Suissesses vivent plus souvent seules à domicile que les habitantes du Genevois français, ces dernières partageant à l'inverse plus souvent leur logement avec une tierce personne, leur conjoint ou leur enfant généralement.

Taille des ménages au sein de l'Espace transfrontalier genevois, en 2014



Sources : Insee, Recensement de la population 2014 ; OFS, Statistique de la population et des ménages 2014

Dans la partie française de l'Espace transfrontalier, les personnes qui vivent seules sont relativement jeunes en comparaison de la moyenne nationale. Près de la moitié ont 50 ans ou moins, contre seulement 40 % en France métropolitaine. Il s'agit en majorité de personnes insérées sur le marché du travail. L'absence de grand pôle universitaire limite en effet la présence des étudiants qui représentent généralement une part importante des ménages de personnes seules dans les grandes villes.

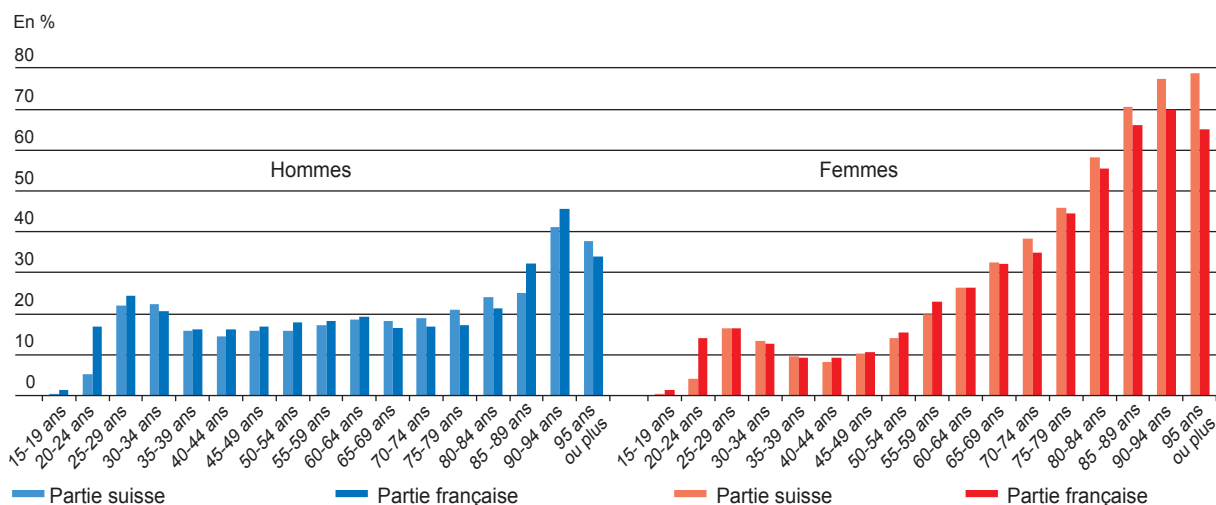
Les 65 ans ou plus sont en revanche peu nombreux dans le Genevois français. En conséquence, ils sont beaucoup moins représentés parmi les ménages d'une personne qu'en France.

Côté suisse, les personnes vivant seules sont légèrement plus âgées. Environ 46 % ont 50 ans ou moins et la part des 65 ans ou plus est plus importante que dans le Genevois français (34 % contre 28 %). A noter qu'en ville de Genève, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est légèrement plus faible (30 %).

Dans la partie suisse de l'Espace transfrontalier, le vieillissement de la population se traduit dans l'évolution de la pyramide des âges des personnes vivant seules. Entre 2000 et 2014, la diminution de la part des jeunes de moins de 30 ans y est particulièrement visible. Le départ du foyer parental et l'entrée dans la vie active plus tardifs expliquent en partie cette baisse. L'augmentation de la proportion d'hommes âgés de 40 à 50 ans est également très prononcée. À cause de la décohabitation plus tardive des enfants, les parts de femmes seules ont diminué entre 50 et 60 ans et augmenté entre 60 et 70 ans. La progression de l'espérance de vie a fait croître la part de femmes seules au-delà de 80 ans.

Dans le Genevois français, les personnes âgées de 55 à 70 ans représentent une part de plus en plus importante des ménages d'une personne, notamment pour la population féminine, tandis que la proportion des plus de 70 ans diminue. En chiffres absolus, les ménages âgés de 25 à 64 ans contribuent pour 70 % à la hausse du nombre de ménages d'une personne entre 1999 et 2014 dans la partie française de l'Espace transfrontalier.

Part des personnes vivant seules par sexe et groupe d'âges selon la zone de résidence dans l'Espace transfrontalier genevois, en 2014



Sources : Insee, Recensement de la population 2014 ; OFS/OCSTAT, Relevé structurel 2012-2014

DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS, LES JEUNES QUITTENT PLUS TÔT LE DOMICILE FAMILIAL

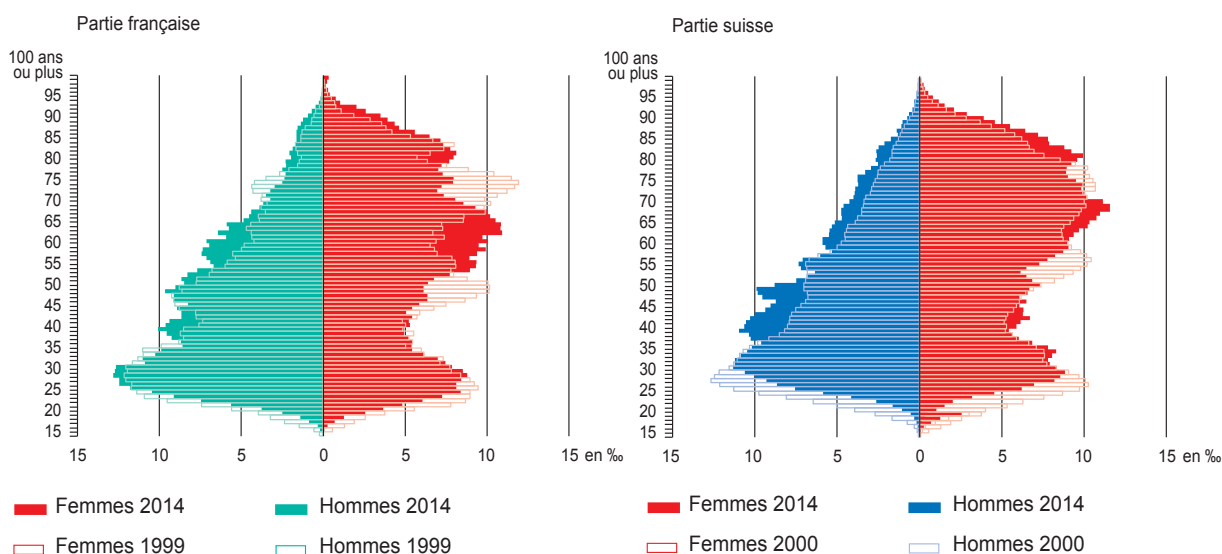
Avant 20 ans, les enfants comme les jeunes adultes habitent très fréquemment avec leurs deux parents ou dans une famille monoparentale. La part de jeunes vivant dans une famille monoparentale s'accroît avec l'âge, les risques de séparation et, plus rarement, de décès d'un parent augmentant au fil des années. Ainsi, dans la partie suisse de l'Espace transfrontalier, 17 % des 15-19 ans habitent avec leur mère ou leur père uniquement, contre seulement 7 % des enfants de moins de 5 ans. Ces parts s'élèvent respectivement à 22 % et 8 % pour la partie française.

Les âges entre 20 et 34 ans sont marqués par la fin des études, l'entrée dans la vie active et l'installation en ménage. Ils se traduisent donc par d'importants changements dans les modes d'habitation. Les jeunes décohabitent plus tardivement côté suisse. Entre 20 et 24 ans, ils sont moins de 20 % à occuper leur propre logement

(seul, en couple ou avec leurs enfants), contre près de 50 % dans le Genevois français. Ces différences de mode de vie s'expliquent à la fois par des situations différentes du marché du logement et des comportements de poursuite d'études de part et d'autre de la frontière.

Entre 25 et 29 ans, dans le Genevois français, huit jeunes sur dix travaillent et peuvent ainsi se loger de façon autonome. Toutefois leurs conditions de logement diffèrent nettement selon qu'ils occupent un emploi en France ou en Suisse. Les premiers, ayant probablement fait de plus courtes études, vivent plus souvent au sein d'un foyer avec enfant que les seconds (29 % contre 21 %). Mais comparativement, ils sont aussi moins nombreux à vivre seuls (- 8 points) et plus nombreux à être hébergés par leurs parents (+ 5 points) que les travailleurs frontaliers, peut-être en raison du coût de l'immobilier ou parce qu'ils rencontrent des difficultés pour se loger dans le parc social dont l'offre reste réduite.

Répartition des personnes seules par sexe et âge, dans l'Espace transfrontalier genevois (1)



(1) Moyennes mobiles sur trois ans.

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2014 ; OFS/OCSTAT, Recensement fédéral de la population 2000 (adapté) et Relevé structurel 2012-2014.

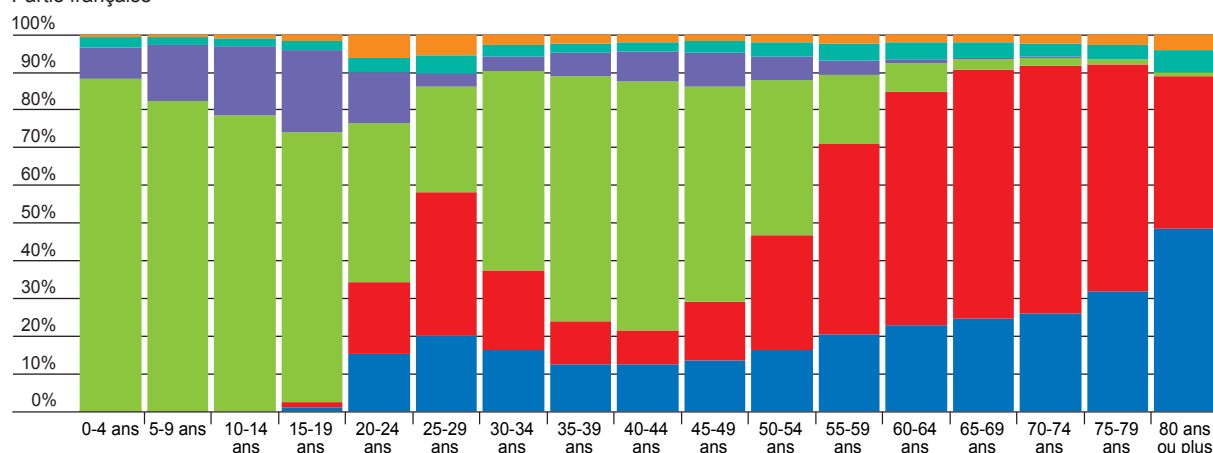
Entre 35 et 54 ans, 62 % de la population de la partie suisse de l'Espace transfrontalier vit au sein d'un ménage du type couple avec enfants (55 %) ou d'une famille monoparentale (7 %). Ces situations concernent 66 % des habitants du Genevois français : 58 % de couples avec enfants et 8 % de familles monoparentales.

La proportion de ménages avec enfants diminue dès 45 ans et encore plus rapidement au-delà de 55 ans, âge à partir duquel la majorité de la

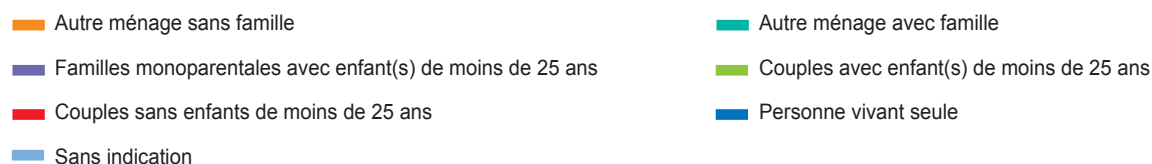
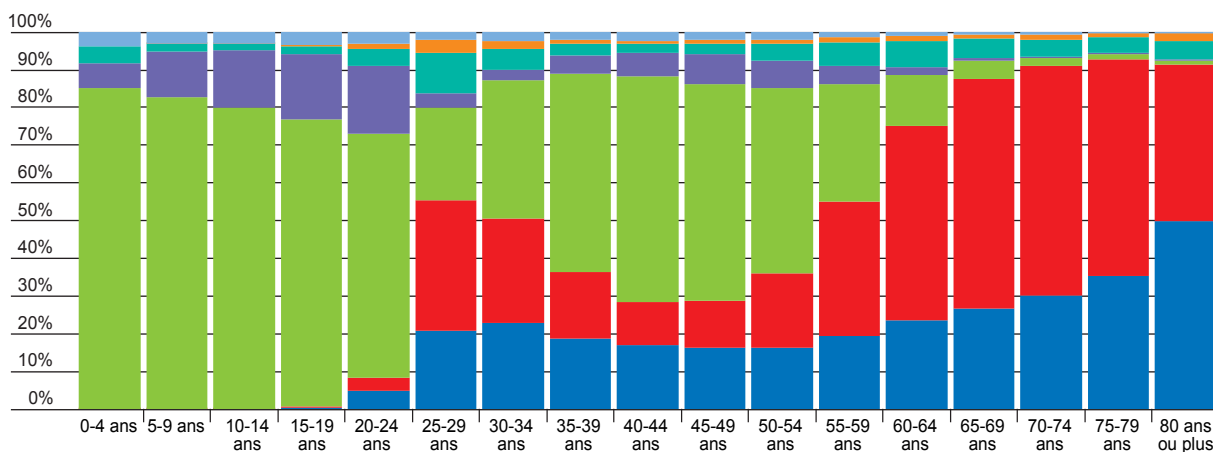
population de l'Espace transfrontalier vit en couple, sans enfant de moins de 25 ans. Au-delà de 70 ans, la vie à deux devient de moins en moins fréquente avec le décès du conjoint, et la part de ménages d'une personne progresse fortement. Parmi les personnes de 70 ans ou plus du Genevois français, 36 % vivent seules. Cette part atteint 39 % dans la partie helvétique².

Répartition de la population selon le type de ménage par groupe d'âges, dans l'Espace transfrontalier genevois, en 2014

Partie française



Partie suisse



Sources : Insee, Recensement de la population 2014 ; OCSTAT/OFS, Relevé structurel 2012-2014

² Les personnes vivant dans un établissement médico-social (EMS) ne font pas partie du champ de l'enquête. À la fin 2014, à titre indicatif, dans le canton de Genève, la population hébergée dans un EMS s'élève à 3 800 personnes. Trois quarts des résidents sont des femmes et 80 % sont âgés de 80 ans ou plus, représentant 13 % de la population résidente dans le canton de la même tranche d'âges.

DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

La population considérée dans cette étude comprend l'ensemble des personnes vivant en ménage au sein de l'Espace transfrontalier genevois. Ce territoire d'observation est composé de trois ensembles géographiques : dans la partie suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, dans la partie française, la zone d'emploi du Genevois français. Il regroupe au total environ 260 communes.

MÉNAGE

Le terme de **ménage** désigne une personne vivant seule ou un groupe de personnes occupant un même logement, que celles-ci aient ou non des liens de parenté. Les ménages regroupent la quasi-totalité de la population, les autres personnes - non prises en compte dans la présente étude - vivant principalement dans des habitats collectifs comme les maisons de retraite ou les foyers de travailleurs.

Au sein d'un ménage, le **couple** correspond à un ensemble formé de deux personnes majeures (sauf exception), qui partagent la même résidence principale et :

- déclarent tous les deux vivre en couple, être mariés, pacsés ou en union libre au sens du recensement français
- se déclarent mariées, en partenariat fédéral ou en union libre, hétéro- ou homosexuelles au sens du relevé structurel suisse.

Six catégories de ménages ont été définies pour la présente étude (voir tableau, page 2).

Les **ménages d'une personne** soit les personnes vivant seules.

Les ménages de type « **couples avec enfants de moins de 25 ans** » et « **couples sans enfants de moins de 25 ans** » peuvent comprendre des personnes autres que celles faisant partie du noyau familial, c'est-à-dire le couple et ses enfants de moins de 25 ans.

Les **familles monoparentales** désignent ici les ménages composés uniquement d'un parent vivant seul avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

Les ménages regroupés dans la catégorie « **autres ménages avec famille** » sont principalement des ménages composés d'au moins deux noyaux familiaux indépendants, par exemple un ménage formé par un couple avec enfants et un couple sans enfant.

Les « **autres ménages sans famille** » regroupent des personnes avec ou sans lien de parenté qui vivent ensemble sans pour autant former une famille (cas des colocations par exemple).

RECENSEMENT DE LA POPULATION (FRANCE)

Au sens du recensement de la population, les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateaux, les sans-abri, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention,...) sont considérés comme vivant hors ménage et ne font pas partie du champ de l'étude. Dans le Genevois français, seule une très faible minorité des habitants vit hors ménage (1,4 %).

La notion de ménage est équivalente à celle de **résidence principale**, à savoir un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes. La résidence principale est celle où les personnes résident la plus grande partie du temps, soit en général plus de six mois dans l'année.

Les **résidences secondaires**, elles, sont des logements d'habitation occupés seulement durant les week-ends, les vacances ou pour les loisirs et n'ont donc pas de population associée.

En France, les **étudiants** majeurs résidant hors de la résidence familiale sont recensés dans le logement qu'ils occupent pour leurs études et non chez leurs parents.

RELEVÉ STRUCTUREL (SUISSE)

Le relevé structurel (RS) est une enquête annuelle par échantillonnage. La population cible du RS est la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ainsi que les personnes vivant en ménage collectif – établissement public ou privé dans lequel un groupe de personnes vivent ensemble (pension, internat, hôpital, établissement médico-social, prison, etc.) – ne font pas partie du champ de l'enquête.

Pour la présente étude, la population considérée comprend toutes les personnes vivant en ménage privé (personnes interrogées et tous les membres des ménages quel que soit leur âge) ayant leur résidence principale dans le canton de Genève ou le district de Nyon.

Les données utilisées dans la présente étude se constituent du cumul des échantillons 2012, 2013 et 2014 (pooling). Combiner plusieurs échantillons permet d'obtenir des résultats plus précis qu'avec un seul échantillon. Dans cette fiche, afin de ne pas alourdir le texte, le tableau et les graphiques, il est fait référence à la seule année 2014.

Le champ du recensement fédéral de la population (RFP) de 2000 a été adapté à la définition du RS pour pouvoir effectuer des comparaisons sur les ménages et les personnes vivant dans ces ménages.

Pour toute information

Site web de l'OST: www.statregio-francosuisse.net

**Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes**

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03
Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr



**Département des finances et des ressources humaines
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone : +41 22 388 75 00
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique

